



Ambassade de Madagascar  
en Suisse  
-----

Représentation Permanente auprès de l'Office des Nations  
Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne  
-----

N° 22-091/RP/GNV/DH/Albinisme  
**URGENT**

### **NOTE VERBALE**

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme-Service des procédures spéciales à Genève et, se référant à Sa note verbale portant la référence UA MDG 2/2022 en date du 11 février 2022 relative à un appel urgent conjoint des procédures spéciales à l'endroit du Gouvernement de Madagascar sur des cas d'attaques et d'enlèvements de personnes atteintes d'albinisme, a l'honneur de L'informer que les départements techniques soumettront incessamment sous peu leurs réponses. En effet, suite à un récent remaniement ministériel, des changements au sein de diverses structures ont été effectués.

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne remercie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme-Service des procédures spéciales à Genève et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa haute considération.



Genève, le 05 avril 2022

**Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme**  
**Service des Procédures Spéciales**  
**Palais de Nations**  
**1211 Genève 10,**  
**e-mail : [registry@ohchr.org](mailto:registry@ohchr.org)**